



Chapitre Laurentides-Lanaudière

Communiqué

Volume 6

29 octobre 2018

Numéro 4



M. Kléber Therrien a gagné le prix de la Fondation de Postes Canada. Un grand merci à nos commanditaires principaux : Albi Le Géant. Johnson Assurance et la Fondation Postes Canada.

Président

Yvon Lemaire
450-688-5036, poste 2010
Cell : 514-943-6203
lemairey@videotron.ca

Vice-président

Pierre M. Lussier
450-688-5036, poste 2010
Cell : 514-898-6057
pierremlussier@videotron.ca

Secrétaire-Trésorier

René Pinsonneault
450-688-5036, poste 2010
Cell : 514-792-7733
renepinsonneault@videotron.ca

Message du Président



L'hiver est à nos portes et nous nous préparons déjà pour le temps des Fêtes. Une autre année s'achève qui nous a permis de se rencontrer et de participer à diverses activités ensemble. Nous tenons à vous remercier sincèrement pour le support que vous avez apporté à votre club durant toute l'année 2018.

Cette année les denrées non périssables recueillies lors de nos activités ont été remises à tour de rôle à la Maison de la Famille de Bois-des-Filion et à la Société de la St Vincent de Paul de Ste-Dorothée. Les effets scolaires ont été envoyés à la Fondation Rick Goodfellow. Nous sommes également très heureux de vous annoncer qu'avec les tirages, nous avons recueilli la somme de 1,117.00\$ et que nous comptons remettre la somme de 500.00\$ à la Fondation de Postes Canada De plus nous avons remis un chèque de 500.00\$ à la Maison de la Famille de Bois-des-Filion, un autre de 500.00\$ a été remis à la Société de la St Vincent de Paul de Ste-Dorothée et un 250.00\$ a été remis à La Maison des Jeunes Martin Bernier et 250.00\$ au Club des dîners de L'Ile Perrot.

Pour ceux qui ne peuvent pas participer aux activités du chapitre mais qui voudraient quand même contribuer au fond de la fondation de Poste Canada et des organismes que nous supportons vous pouvez faire parvenir un chèque au chapitre, en même temps que votre cotisation, et nous le joindrons aux argents recueillis lors des dîners mensuels.

Compte tenu que nos amis de la région de l'Abitibi-Témiscamingue peuvent difficilement participer à nos activités dues à la grande distance, l'exécutif de votre chapitre a décidé de faire un tirage parmi les membres cotisants de cette région. Donc un chèque de 50.00\$, sera remis aux 2 personnes chanceuses suivantes. M. Alain Ross de Val D'Or et Mme Gisèle Crête de La Sarre.

Nos amis du chapitre Laurier, région de Trois-Rivières-Shawinigan ont organisé un dîner au mois d'octobre avec les gens de la région de Trois-Rivières-Shawinigan qui a réuni plusieurs personnes et votre exécutif s'est fait un devoir d'y participer. Le vin a été offert par le chapitre et des prix de présences ont été tiré parmi les participants présents.

***** ATTENTION – ATTENTION *****

Les membres qui désirent nous aider pour les lettres du Père Noël, S.V.P. nous aviser au chapitre au 450-688-5036 poste 2010. Il y aura deux journées à l'établissement Léo Blanchette les 13 et 20 décembre pour le chapitre Laurentides-Lanaudière et trois jours au bureau de Monterey les 10-11-17 décembre de 10H00 à 15H00.

Le chapitre s'occupe du dîner. Bienvenu aux parents et amis.

Pour subvenir aux dépenses du Chapitre, les cotisations volontaires pour la période du mois de janvier au mois de décembre 2019 sont de **10.00\$ par membre et 20.00\$ pour le couple**. Les prochains communiqués pour les activités de l'année 2019 seront envoyés uniquement aux membres cotisants.

Je vous invite à visiter notre site Internet au www.heritageclub.ca/laurentideslanaudiere/fr/ où vous trouverez toutes les informations et les activités concernant le chapitre Laurentides-Lanaudière et les différents chapitres à travers tout le pays.

En mon nom personnel et aux noms des membres du comité exécutif, je désire profiter de l'occasion pour vous transmettre, à vous tous et à toutes vos familles, nos meilleurs vœux du temps des fêtes.

JOYEUX NOËL ET BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2019.

Paix, Joie, Santé et Sérénité, telles sont nos vœux pour la nouvelle année.

Vous trouverez également inclus, dans ce communiqué, les activités pour les mois à venir et le coupon-réponse pour ceux qui veulent participer au dîner de Noël.

Suite à l'augmentation du salaire minimum et des denrées alimentaires les restaurateurs n'ont eu d'autres alternatives que d'augmenter leurs prix. Vous comprendrez que devant cette situation nous sommes dans l'obligation de faire de même. Donc à compter du mois de janvier 2019 le prix des repas sera fixé à 20.00\$ et 18.00\$ pour les membres cotisants au chapitre Laurentides-Lanaudière. Ces prix comprennent le repas, la taxe et le pourboire.

Au plaisir de vous y rencontrer

Le président

Yvon Lemaire



Note de l'éditeur

Bonjour gens de la Poste !

L'été est maintenant chose du passé, voici l'automne qui frappe à nos portes. J'espère que vous avez pris une bonne provision de chaleur et de soleil pour l'hiver qui s'en vient. Tant qu'à nos « Snow Birds » eux, ils vont en avoir amplement là où ils s'en vont.

Le dîner de Noël aura lieu cette année au restaurant ' La Casa Grecque ' à St-Eustache. Réservez tôt si vous ne voulez pas être déçu. Le chapitre offrira le vin et notre ami Marc Bouchard, musicien professionnel, se promènera à travers les tables en jouant de l'accordéon et en nous faisant chanter.

Un excellent repas avec plusieurs choix de menu, de la musique, du bon vin et la rencontre de nombreux amis sont au programme.

Nous supportons toujours La Maison de la famille de Bois-des-Filion, La St-Vincent de Paul de Ste-Dorothée, La maison des Jeunes Martin Bernier et Le Club des dîners de l'Île Perrot, La Fondation Rick Goodfellow ainsi que plusieurs autres organismes locaux dans lesquelles nos membres sont impliqués bénévolement. C'est pourquoi nous vous invitons à apporter des denrées non périssables et des effets scolaires lors de toutes nos activités.

Nous vous attendons en grand nombre.

Le vice-président

Pierre Lussier

Évènements à venir

- Dîner du mois de **décembre** (lettres du Père Noël)

Les Jeudis 13 et 20 décembre 2018 à la cafétéria à Léo Blanchette à la suite des lettres du Père Noël. Chacun assume le coût de son repas.

- **Dîner de Noël**

Mercredi le 5 décembre 2018 au restaurant La Casa Grecque. Voir coupon-réponse sur la page suivante.

- Dîner du mois de **janvier**

Mercredi le 9 janvier 2019 au restaurant « **Mangiamo** » situé au 477, 25^e avenue à St-Eustache J7P 5G1.

Le chapitre offre le vin.

Coût : 20.00\$ Cotisants au chapitre Laurentides-Lanaudière 18.00\$.
Repas, taxes et pourboire inclus.

- Dîner du mois de **février**

Mercredi le 6 février 2019, dîner de la Saint-Valentin, au restaurant « **La Casa Grecque** » situé au 574, boul. Arthur-Sauvé à St-Eustache J7R 5A8.

Le chapitre offre le vin et vous réserve une petite surprise au dessert.

Coût : 20.00\$ Cotisants au chapitre Laurentides-Lanaudière 18.00\$.
Repas, taxes et pourboire inclus.

Comme à l'habitude vos parents et amis sont toujours les bienvenus.

**IL EST IMPORTANT DE CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE PAR TÉLÉPHONE AU (450)
688-5036 poste 2010 OU PAR COURRIEL**

lemairey@videotron.ca, pierremlussier@videotron.ca, renepinsonneault@videotron.ca

S.V.P. MENTIONNER VOTRE NOM ET LE NOMBRE DE PERSONNES.

**N'OUBLIEZ PAS D'APPORTER VOS DENRÉES NON PÉRISSABLES ET
VOS EFFETS SCOLAIRES.**



Dîner de Noël



Mercredi le 5 décembre 2018 à compter de 11h30.

Au restaurant « La Casa Grecque » situé au 574, boul. Arthur-Sauvé à
St-Eustache J7R 5A8.

Un excellent repas du temps des fêtes vous sera servi à compter de 12h00.

Le vin vous sera offert par le chapitre.

À retourner au chapitre avant le 26 novembre 2018

Dîner de Noël

Mercredi le 5 décembre 2018

NOM : _____ TÉL : _____

Coût : Nombre de personnes : _____ X 30.00\$ = _____

Cotisant au chapitre Laurentides-Lanaudière:

Nombre de personnes : _____ X 25.00\$ = _____

TOTAL = _____

S.V.P. Libeller votre chèque à l'ordre de :

« Club Héritage chapitre Laurentides-Lanaudière »

et envoyer le à : 2090, rue Monterey, Laval, QC H7L 3S0

Pour informations : Pierre Lussier 514-898-6057,

pierremlussier@videotron.ca



Regard sur les dernières activités

La rencontre amicale de golf, qui s'est tenue vendredi le 3 août, au Club de golf de la Vallée de Ste-Adèle, et a réuni 88 golfeurs et 89 personnes ont soupé ensemble après le golf.





Le Méchoui a réuni 77 personnes qui ont bien mangé et se sont bien amusées.

Tournoi de poches



Tournoi de pétanques



Tournoi de fers



Tournoi de Mölkkky

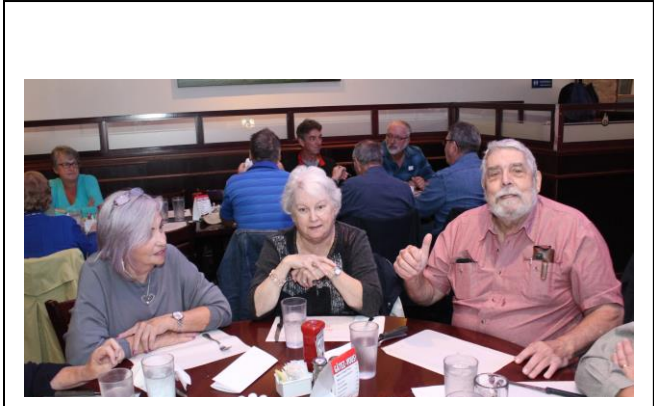




Dîner de septembre au restaurant Texas Star à St-Eustache.
78 personnes se sont régalingées en bonnes compagnies.



Dîner d'octobre chez Mirage New York à Laval
54 personnes étaient présentes



De bonnes habitudes financières

pour en finir avec les dettes




- 1 Surveillez vos dépenses.** Que vous souhaitiez réduire votre passif ou rembourser votre dette en entier, vous devez absolument garder l'œil sur vos dépenses. Vous pourrez ainsi savoir où va votre argent.
- 2 Préparez un budget et respectez-le à la lettre.** Établissez un budget réaliste qui regroupe l'ensemble de vos dépenses mensuelles régulières. Tenez compte de toute somme que vous voulez verser pour payer vos dettes.
- 3 Concentrez-vous sur un solde à la fois.** Même si vous souhaitez tout rembourser d'un coup, vous aurez certainement besoin de temps. Choisissez un compte et faites des remboursements jusqu'à ce que vous l'ayez payé au complet. Vous serez alors plus enclin à garder le cap et réduirez ainsi votre passif de manière constante.
- 4 Continuez à mettre des sous de côté.** À mesure que vous remboursez vos dettes, n'oubliez pas de continuer à verser de l'argent dans votre fonds d'urgence. Veillez à ce que le montant que vous épargnez ne vienne pas alourdir votre fardeau financier. Incluez-le dans votre budget comme s'il s'agissait d'un compte à payer.
- 5 Contribuez à votre fonds de retraite.** Si l'argent se fait rare, vous pourrez réduire temporairement vos versements, mais vous devez absolument trouver des moyens pour diminuer vos dépenses. Prenez l'engagement d'augmenter les sommes que vous mettez de côté en vue de la retraite dès que vous serez en mesure de le faire.

Comment établir un budget

Le budget est un outil de référence qui permet de planifier les dépenses mensuelles en fonction de votre revenu et de votre passif. Cet exercice vous aidera à mieux comprendre vos habitudes financières et pourrait vous inciter à apporter des changements.

- 1. Rassemblez toute documentation de nature financière,** y compris les relevés bancaires et d'investissements, les factures de services publics, etc.
- 2. Dressez la liste de vos frais fixes** (les créances à rembourser, l'hypothèque ou le loyer, l'électricité, etc.). Il s'agit de comptes mensuels récurrents.
- 3. Établissez la liste de vos dépenses ponctuelles** (l'entretien du véhicule, l'assurance, si vous la payez une fois par année, etc.). Il s'agit de paiements dispersés çà et là pendant l'année.
- 4. Énumérez vos dépenses discrétionnaires** (le café du matin, etc.).
- 5. Classez vos dépenses en leur attribuant une cote de priorité.** Tout ce qui est classé A est nécessaire, B peut être amélioré et C est non nécessaire.
- 6. Comparez le total de vos dépenses à celui de vos revenus.** Si vous déboursez plus que ce que vous gagnez, réévaluez les éléments cotés B et C et trouvez des moyens pour réduire vos dépenses. Si c'est le contraire, c'est super! Recherchez quand même des façons de diminuer les dépenses cotées B et C; vous aurez ainsi plus d'argent à investir ou à épargner en prévision des périodes difficiles.
- 7. Passez en revue votre budget sur une base régulière.** Comparez votre revenu réel et vos dépenses chaque mois. Vous pourrez alors constater votre progrès, ce qui vous incitera à continuer d'aller de l'avant jusqu'à ce que vous ayez atteint votre objectif.

 © 2018 Buffel & Company. Tous droits réservés. Reproduit avec autorisation.
RMAK AUGUST EREPORT FIC

Marcel Anttil
Royal LePage Humania
450-712-4879
www.marcelanttil.com

ALBI
LE GÉANT
.COM

AVANTAGE



OBTENEZ VOTRE
CARTE-CADEAU DE **500\$**



VALIDE À L'ACHAT OU À LA LOCATION D'UN
VÉHICULE DANS L'UNE DE NOS CONCESSIONS.

Mazda - Kia - Ford - Lincoln - Hyundai - Chrysler - Dodge - Jeep - RAM - Fiat - SRT
Nissan - Infiniti - Honda - Chevrolet - Buick - GMC - Corvette - ALBI Occasion l'Entrepôt

1 855 783 2524

WWW.ALBILEGEANT.COM/500

ON VOUS ATTEND !

Vous MÉRITEZ PLUS



Assurance voyage MEDOC^{MD}

Profitez de la liberté de voyager sans soucis avec les garanties étendues de l'Assurance Voyage MEDOC^{MD} offerte par l'entremise de Johnson Insurance.

> Garanties allant jusqu'à 12 000 \$ pour l'annulation, l'interruption et le retard de voyage



> Protection offerte peu importe l'âge, l'état de santé ou les affections médicales antérieures*

> Un seul achat annuel suffit pour couvrir un nombre illimité de voyages assurés par année d'assurance, d'une durée maximale de 40 jours chacun

> Options de protection prolongée pour les voyages plus longs

Prenez soin de toujours voyager avec l'Assurance Voyage MEDOC^{MD}

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou une soumission sans frais et sans obligation de votre part, rendez-vous au heritage.johnson.ca/fr ou

composez le
1-855-733-6813



Formulaire d'adhésion 2019

Membre cotisant

Club Héritage – Chapitre Laurentides-Lanaudière

Cotisation annuelle	Membre principal	10.00\$
Cotisation annuelle	Conjoint (te)	10.00\$
Dons aux Organismes locaux		_____ \$
	TOTAL :	_____ \$

Nouvelle adhésion

Renouvellement

COMPLÉTER EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE S.V.P.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Apt. : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Numéro de téléphone : ____-____-_____

Cellulaire: ____-____-_____

Courriel : _____

Date de naissance : _____ Date d'entrée : _____ Date de retraite : _____

CONJOINT (E)

Nom : _____

Prénom : _____

Cellulaire: ____-____-_____ Courriel : _____

Date de naissance : _____ Date d'entrée : _____ Date de retraite : _____

S.V.P. Compléter et faire parvenir ce formulaire

avec votre chèque libellé à l'ordre de :

**Club Héritage,
Chapitre Laurentides Lanaudière
2090, rue Monterey
Laval, QC, H7L 3S0**